

Symboles	Codes	Intitulés	Symboles	Codes	Intitulés
	A1	Protection des bois et forêts soumis au régime forestier		I 1	Transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés constructions et exploitations de pipes lines
	A2	Pose de canalisations souterraines d'irrigation		I 2	Ouvrages utilisant l'énergie des lacs et des cours d'eau
	A3	Terrains riverains des canaux d'irrigation		I 3	Transport de gaz
	A4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux		I 4	Transport d'électricité
	A5	Canalisations publiques eau potable		I 5	Transport de produits chimiques
	AC1	Protection des monuments historiques 1: Classés 2: Inscrits		Int 1	Voisinage des cimetières
	AC2	Protection des sites et monuments naturels 1: classés 2: inscrits		JS 1	Protection des installations sportives
	AC3	Réserves naturelles		PM1	Risques naturels (voir plan de prévention spécifique)
	AC4	Protection du patrimoine architectural urbain et paysager		PM2	Installations classées (voir plan spécifique et règlement)
	Ar4	Terrains d'atterrissage en partie ou en totalité à l'armée de l'air		PT1	protection contre les perturbations électro-magnétiques
	Ar5	Fortifications, ouvrages militaires		PT2	Transmissions radio-électriques protection contre les obstacles
	Ar6	Champ de tir		PT3	Communications téléphoniques et télégraphiques
	AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales		PT4	Elagage relatif aux lignes télécom
	EL2	Zones submersibles		T1	Chemins de fer
	EL3	Halage et marchepied		T4	Aéronautiques de balisage
	EL5	Visibilité sur les voies publiques		T5	Aéronautiques de dégagement
	EL6	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes		T8	Radioélectriques: protection des installations de navigation et d'atterrissage
	EL7	Alignements (voir plans à grande échelle)			
	EL10	Parcs nationaux			
	EL11	Voies express et déviations d'agglomérations			

Echelle : 1 / 5000 Etabli en : MAI 2010 Modifié en :



pas de servitudes d'utilité publique au-delà de cette limite

COMMUNE DE RIVOLET

COMMUNE DE DENICE

COMMUNE DE LACENAS

COMMUNE DE JARNIOUX

COMMUNE DE
 VILLE-SUR-JARNIOUX

